

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Reçu
au
Moniteur
belge



26036545

Déposé / Reçu le**05 MARS 2026****au greffe du tribunal de l'entreprise
françaises de Bruxelles**

N° d'entreprise : 0899 822 379

Nom(en entier) : **LE CONSEIL DES SOCIÉTÉS POUR LA GESTION DES
DROITS DES ARTISTES INTERPRÈTES**(en abrégé) : **SCAPR**

Forme légale : Association internationale sans but lucratif

Adresse complète du siège : 1050 Bruxelles, Avenue Louise 65/11

Objet de l'acte : TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL.

A l'occasion de son conseil d'administration qui s'est tenu le 29 janvier 2026 à Paris, les membres du conseil d'administration ont acté le déménagement du siège social de l'organisation, Avenue Louise 350 à 1050 Bruxelles, à compter du 1er mars 2026.

(Signé) Monsieur Rémy Desrosiers, Directeur Général

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 12/03/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).